

Pieds d'Herbe de la Pampa (Cortaderia Selloana) sur site

GESTION DE L'HERBE DE LA PAMPA SUR SITE ENFRICHÉ PAR ARRACHAGE ET SEMIS D'UN MÉLANGE DE SEMENCES HERBACÉES



Région : Nouvelle-Aquitaine
Département : Pyrénées - Atlantiques (64)
Aire biogéographique Sud-Ouest
Espace : Agricole

HISTORIQUE & CONTEXTE

La commune de Lahonce est propriétaire de parcelles situées à proximité immédiate du site Natura 2000 de l'Adour. En friche depuis l'abandon des terrains par les anciens maraîchers, l'herbe de la pampa a colonisé les parcelles. Avec l'appui du CEN Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Life COOP CORTADERIA 2023 - 2028, la commune a entrepris des travaux de restauration. Cette démarche s'inscrit dans une déclinaison de l'ABC réalisé par la commune et le CEN Nouvelle-Aquitaine.

ENJEUX



Paysage



Biodiversité



Fourrage



Sensibilisation

OBJECTIFS

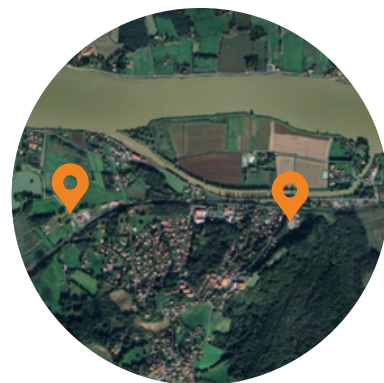
- **Eradiquer** l'Herbe de la Pampa sur le domaine public
- **Restaurer** un espace naturel à enjeux
- **Redonner** une vocation agricole durable aux parcelles
- **Sensibiliser** le grand public à la problématique de l'Herbe de la Pampa pour les inciter à agir sur le domaine privé

COÛTS

1395€ (HT) : achat des semences

15 840€ : arrachage de l'Herbe de la Pampa par le prestataire

39 565€ : conception du projet, réalisation du semis, suivi...



Lahonce (64)

Altitude : 1.76 m

Durée du chantier : 2025 - (7 mois)

Surface : 2.9 hectares

Grand type d'habitat désiré : Prairie

Maître d'ouvrage : Commune de Lahonce

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
Conservatoire d'Espaces Naturels
Nouvelle-Aquitaine

Maître d'œuvre :

- **Arrachage PEE :** CALES Environnement et chantier participatif avec élus, Conseil départemental 64, association Concordia
- **Semis :** Services techniques de la commune

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS TECHNIQUES SEMIS

Gammes végétales utilisées

Herbacées : Mélange de semences

Fournisseur : **semence nature**

Origine du matériel végétal : 33% des semences marquées Végétal local Zone Sud-Ouest, le reste collectés dans le respect du cahier des charges de la marque (récolte en amont à la brosseuse par le fournisseur)

Prescripteurs : Semence Nature avec avis du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Espèces végétales semées :



Végétal local Zone Sud-Ouest (8 espèces) : **Achillée millefeuille** - *Achillea millefolium* ; **Vipérine commune** - *Echium vulgare* ; **Houlque laineuse** - *Holcus lanatus* ; **Marguerite commune** - *Leucanthemum vulgare* ; **Grande mauve** - *Malva sylvestris* ; **Coquelicot** - *Papaver rhoeas* ; **Plantain lancéolé** - *Plantago lanceolata* ; **Silène à feuilles larges** - *Silene latifolia*

Espèces réglementées* produites dans le respect du cahier des charges de la marque (3 espèces) :
Fétuque élevée - *Festuca arundinacea* ; **Fétuque rouge** - *Festuca rubra subsp rubra* ; **Trèfle incarnat** - *Trifolium incarnatum*

*Directive du Conseil 66/401/CE concernant la commercialisation des plantes fourragères

QUELQUES ESPÈCES VÉGÉTALES VALORISÉES LORS DU PROJET



© Jean-Claude ABADIE

Vipérine commune
Echium vulgare L., 1753



© Néhémie MESLAGE

Coquelicot
Papaver rhoeas L., 1753



© Néhémie MESLAGE

Grande mauve
Malva sylvestris L., 1753



© Néhémie MESLAGE

Silène à feuilles larges
Silene latifolia Poir., 1789

MISE EN OEUVRE

ÉTAT INITIAL DU SITE

Site en friche depuis 5 à 10 ans

Plantes Exotiques Envahissantes présentes :

Herbe de la Pampa - *Cortaderia selloana* ; Sainfoin d'Espagne - *Galega officinalis*

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Chantier d'arrachage de *Cortaderia selloana* avant la floraison, le 27/03/2025, à la pelleteuse dans le sens de poussée du vent.

Durée : 10 jours.

Compostage de *Cortaderia selloana* : Résidus regroupés en andains pour faciliter leur déperissement. Les inflorescences de l'année passée ne portent plus de graines en capacité de germer. La capacité de germination des graines de *Cortaderia selloana* ne dépasse pas 8 mois en milieu naturel

SEMIS VÉGÉTAUX SAUVAGES ET LOCAUX

Commande : Mars 2025 / **Réception :** Avril 2025

Méthode : Semis à la volée effectué par les services techniques de la mairie le 27/04/2025

Densité de semis : 4 g/m²

GESTION POST-CHANTIER

Gestion de la parcelle restaurée

Etude paysagère de la zone en cours par un bureau d'étude (détermine la future gestion).

Méthode envisagée : Fauche annuelle en mai/juin avec exportation des résidus (valorisation fourragère)

Gestion spécifique de l'Herbe de la Pampa

19/06/2025 : Chantier participatif d'arrachage des pieds d'Herbe de la Pampa et de Sainfoin d'Espagne résiduels.

03/11/2025 : Retournement des andains pour permettre la décomposition de l'intégralité des pieds, ceux en contact avec le sol ayant déjà bien engagés leur phase de décomposition.

Pendant les deux premières années : arrachage des nouveaux pieds issus de la banque de graine du sol. La capacité germinative des graines de *Cortaderia selloana* en milieu naturel ne dépassant pas 10 à 11 mois.

SUIVI FLORISTIQUE

Organisme en charge : CEN Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Life COOP CORTADERIA 2023 - 2028

Durée du suivi : 1 an pour le semis et 2/3 ans pour l'Herbe de la Pampa

Nombre de passages : 1 fois par mois pour la reprise du semis

Paramètres de suivi : Zones de reprise de l'Herbe de la Pampa et du semis



Arrachage de l'Herbe de la Pampa



Mise en andains des pieds arrachés



Semis à la volée suite à l'arrachage

État actuel du site avec les andains d'Herbe de la Pampa en arrière-plan

SYNTHÈSE ACTUELLE (2025)

Difficultés rencontrées	Leviers développés
• Adapter la réalisation du projet au calendrier d'intervention sur l'Herbe de la Pampa • Budget et matériel limité • Souhait de réaliser un épandage de foin vert mais initiative en suspens • Vocations futures des parcelles encore en réflexion • Coût et disponibilité des semences à bien anticiper	• Choix d'une méthode de semis classique à la volée • Choix de la méthode de gestion des déchets via mise en andains

Observations d'Annabelle Thierry, chargée de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine : "Dès la première année, on peut observer les plantules des semis réalisés. Sur la plus grande parcelle on observe également la présence de graminées provenant de la banque de graines du sol."

CONTACTS



Commune de Lahonce (MOA)
contact@lahonce.fr



CEN Nouvelle-Aquitaine (AMOA)
t.le-moal@cen-na.org

CALES Environnement (MOE)
cales.environnement@orange.fr

semence nature
Semence Nature (Fourniture)
v.basly@semence-nature.fr

FINANCEURS



Programme de financement :
 Appui technique du CEN Nouvelle-Aquitaine : LIFE
 COOP CORTADERIA
 Travaux et semences : mairie et Fonds Vert

RÉALISATION & RÉDACTION DE LA FICHE



Rédaction : Louise Paul
vegetalisation-ecologique@cbnsa.fr

EN COORDINATION AVEC



Avec le financement de la région
 Nouvelle-Aquitaine, de l'OFB et de la
 DREAL Nouvelle-Aquitaine